

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 22 septembre 2023 à Doische

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

A l'unanimité des membres, le Collège de zone décide d'approuver le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2023.

2. ROI du Collège de zone - Modification

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de modifier comme suit le Règlement d'ordre intérieur du Collège : L'article 2ter est complété par l'alinéa suivant : « En cas d'utilisation d'un logiciel ou d'une application informatique, la convocation est transmise par voie électronique vers une adresse mail et les pièces relatives aux points inscrits à l'ordre du jour sont disponibles sur l'application au moyen d'un accès personnel. ».

3. Achat auto-échelle d'occasion - Présentation Logistique

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de marquer son accord de principe sur l'achat d'une auto-échelle d'occasion, la rénovation de l'auto-échelle de Couvin, l'achat d'une camionnette pour la navette et l'achat d'une voiture technique équipée pour la logistique, en lieu et place de l'achat d'une auto échelle neuve ; De solliciter l'avis du Comptable spécial : De proposer ces modifications au Conseil de zone.

4. Achat porte extérieure poste de Philippeville – Budget extraordinaire – Conditions

Le Collège décide de reporter le point.

5. Fournitures pour ambulances et soins des patients (marché de stock) - Approbation de l'attribution

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'attribuer ce marché au soumissionnaire ayant remis l'offre régulière économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit LS INNOVENTA BVBA, Toekomstlaan 29 à 3600 Genk pour le montant d'offre contrôlé de € 139.379,70 hors TVA ou € 164.980,90, TVA comprise (lot 1) et € 16.870,14 hors TVA ou € 20.291,37, TVA comprise (lot 2).

6. Modification Budgétaire n° 01/2023 - projet

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de marquer son accord sur la modification budgétaire N°1/2023 de Zone de Secours DINAPHI, telle que présentée par le Comptable spécial ; De proposer au Conseil de zone d'approuver cette modification budgétaire lors de sa prochaine séance.

7. Facturation aide médicale urgente - Réclamations

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de ne pas maintenir le dossier chez l'huissier pour la facture n° A21-11356 et d'annuler les frais de sommation.

8. Suspension de nomination – Sapeur volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la suspension de nomination de Monsieur X, sapeur-pompier volontaire au Poste de Rochefort, pour une période de 6 mois à partir du 01 octobre 2023.

9. Démission volontaire pompier volontaire

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'accepter la démission de Monsieur X, sapeur-pompier volontaire au poste de secours de Gedinne, à la date du 30 septembre 2023.

10. Bureau des volontaires - Nouvel appel à candidatures

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de marquer son accord pour lancer un nouvel appel à candidatures pour le Bureau des volontaires pour les 11 mandats non attribués et d'organiser les élections si nécessaire.

11. Rapports des 1er et 2ème trimestres 2023

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone prend connaissance des rapports trimestriels du Commandant pour les 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2023.

12. Projet OJ conseil du 06/10/23

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone fixe l'ordre du jour du Conseil du 06 octobre 2023.

La Secrétaire de zone,
S. DUMONT



Le Président de Zone,
P. JACQUIEZ

